

PROGRAMME FORMATION : PERFECTIONNEMENT DSN

Ce programme est conçu pour les collaborateurs gestionnaires de paie en cabinet comptable ou PME souhaitant se perfectionner en DSN.

Durée: 7 heures (1 jours)

Profils des stagiaires

- Collaborateurs Gestionnaires de paie expérimentés de cabinet d'expertise comptable
- Responsable service paie de cabinet d'expertise comptable
- Gestionnaire paie expérimenté de PME (moins de 50 salariés)
- Responsable RH de PME (moins de 50 salariés)

Prérequis

- Niveau avancé : l'apprenant doit avoir de bonnes connaissances dans le domaine de la gestion de la paie. Une pratique d'au minimum 2 ans est souhaitable.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les déclarations mensuelles via le dispositif DSN ;
- Comprendre et gérer les DSN événement (arrêt de travail, fin de contrat) ;
- Savoir interpréter les comptes rendus DSN et effectuer les régularisations nécessaires via la DSN.

Contenu de la formation

- **MODULE 1 : Rappels des principes de fonctionnement de la DSN (2h)**
 - Simplification des déclarations
 - Principe de déclaration par individu
- **MODULE 2 : Les signalements d'évènement en DSN (3h)**
 - Les DSN arrêt de travail
 - Les DSN fin de contrat
- **MODULE 3 : Les régularisations en DSN (2h)**
 - Comprendre les comptes rendus métier
 - Effectuer les régularisations nécessaires en DSN

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formatrice : Delphine Cardoso, expérience de 11 ans en cabinet comptable au poste de Responsable du service paie et depuis 6 ans : formatrice dans le domaine des logiciels de paie, gestion de la paie, consultante en droit social.

Moyens pédagogiques et techniques

- La formation se déroule dans les locaux du client avec une salle et le matériel dédiés à cette formation et mis à disposition par ce dernier.
- Des supports pédagogiques seront remis aux stagiaires en début de formation et projetés tout au long de la formation (rétroprojecteur).
- Logiciel utilisé au cours de la formation : SILAE (logiciel de paie utilisé par le client)
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Exercices de contrôle continu : Mises en situation / Quiz en salle
- Tables rondes d'échanges questions/réponses

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Evaluation finale : Test de connaissances par questions ouvertes et mise en situation (cas pratiques)
- Un certificat de réalisation de l'action de formation sera remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante : formation@dekaconsult.fr au plus tard 10 jours calendaires avant le premier jour de formation.

Tarif

Le coût total de la formation sur 1 jours (7 heures) est de 1 080 € TTC (dont 180 € de TVA à 20%, soit 900 € HT).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Delphine Cardoso directement par téléphone : 06 19 56 11 48 ou par email : d.cardoso@dekaconsult.fr

Contact

Delphine Cardoso - 06 19 56 11 48 - d.cardoso@dekaconsult.fr.